



OEUVRE
UNIVERSITAIRE
DU LOIRET

VACANCES

- été 2015 -

DECADE



Agrément tourisme AG 045-97-0001
Agrément Jeunesse et Éducation populaire

2 rue des deux ponts - BP 724 - 45017 Orléans cedex 1

Tél. : 02 38 53 38 61 - Fax 02 38 53 70 58

www.ouloiret.fr

Corbeilles, le 20 avril 2015

Madame, Monsieur,

Cet été, l'Oeuvre Universitaire du Loiret propose des séjours de six à onze jours, ceux-ci sont réservés aux familles bénéficiaires de bons CAF ou MSA. Cette année le Centre Communal d'Action Sociale de Corbeilles a souhaité renouveler cette action.

Pour le financement de ces séjours l'Oeuvre Universitaire du Loiret prend en charge 51 €. Les Bons Vacances CAF sont déjà déduits.

Le coût restant à la charge de la commune et de la famille s'élève à 102 € par enfant séjours à Ingrannes & Anost et à 159 € par enfant pour tous les autres séjours.

La commune à travers le budget du Centre Communal d'Action Sociale de Corbeilles a décidé de participer à hauteur de 76 € par enfant pour les séjours à Ingrannes & Anost et de 118 € par enfant pour les autres séjours.

Le coût du séjour par enfant restant à la charge de la famille s'élève donc à 26 € séjours à Ingrannes & Anost et 41 € les autres séjours.

Pour inscrire votre ou vos enfants se présenter dans la mesure du possible aux permanences du CCAS : les lundis après-midi de 14 h à 17 h ou les jeudis matin de 9 h à 11 h 30.

Vous munir :

- du bulletin de pré-inscription indiquer 2 choix de séjours par ordre de préférence
- des bons vacances Aide aux temps libres 2015 « colonies » CAF ou MSA
- du règlement par chèque (possibilité d'encaissement différé).

Le bulletin de pré-inscription, la liste et le catalogue des différents séjours sont à votre disposition en mairie ou consultable sur le site : www.corbeillesengatinais.fr

Les places en séjour sont limitées, nous vous conseillons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible. Le test ou brevet de natation peut être donné plus tard. CLOTURE DES INSCRIPTIONS AU **LUNDI 08 JUIN 2015** :

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'adjointe déléguée aux Affaires sociales,
Jacqueline BESSE-DESMOULIERES